



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de septembre 2004



Le Comité d'évaluation des médicaments (CEM) de ESI Canada passe mensuellement en revue tous les avis de conformité que Santé Canada émet pour de nouveaux médicaments, afin de s'assurer du rôle thérapeutique de ces médicaments ainsi que des répercussions qu'ils peuvent avoir sur le secteur des tiers payants privés. L'information sur le prix est disponible lors de la mise en marché du médicament. Toutefois, lorsque Santé Canada approuve un médicament, il est impossible de se le procurer d'emblée. Nous offrons le présent bulletin à nos clients du secteur de l'assurance à titre de service à valeur ajoutée et espérons qu'ils le jugeront instructif, pertinent et utile.

Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires

Nouveaux médicaments :

Alimta [*A-lim-ta*] (500 mg de pemetrexed par flacon), produit destiné à la perfusion intraveineuse fabriqué par Eli Lilly Canada Inc. Il s'agit d'un nouvel agent indiqué pour le traitement du mésothéliome pleural malin (cancer touchant la membrane tapissant le thorax ou l'abdomen). Il est administré en combinaison avec un autre médicament anti-cancéreux : le cisplatine. Les principaux effets secondaires de cette association de produits sont la myélosuppression (une diminution de la production de cellules sanguines dans la moelle osseuse, ce qui affaiblit le système immunitaire) l'épuisement, la nausée, les vomissements et la dyspnée (difficulté à respirer). Le mésothéliome n'est pas fréquent, la plus forte incidence rapportée remonte à 1997 alors que 2300 cas avaient été diagnostiqués aux États-Unis. Alimta a été classé dans la catégorie des médicaments d'hôpitaux (H) et a été ajouté à la liste du Programme de médicaments administrés en milieu hospitalier de ESI Canada. Par conséquent, Alimta n'aura aucun impact sur les régimes de médicaments privés qui utilisent ce programme.

Relpax [*Rel-paks*] (20 mg et 40 mg d'eletriptan), comprimé oral mis en marché par Pfizer Canada Inc. Il s'agit d'un autre médicament de la classe thérapeutique des « triptans » destiné à traiter la migraine chez l'adulte. Un comprimé doit être pris dès l'apparition des premiers signes de la migraine. Parce que son prix devrait être semblable à celui des autres triptans, tels Imitrex, Axert, Amerge et Zomig, Relpax n'aura qu'un impact minimal sur les régimes de médicaments privés.

Infanrix IPV/Hib [*In-fan-riks*] (anatoxines coquelucheuses, diphtériques et tétaniques, virus poliomyélite inactivé et haemophilus influenzae type B), vaccin combiné injectable par voie intramusculaire fabriqué par GlaxoSmithKline Inc. Cette nouvelle formule réunit en un seul vaccin Infanrix-IPV et Infanrix-Hib, qui sont commercialisés individuellement au Canada. Offrant ainsi cinq vaccins infantiles courants en une seule injection, Infanrix IPV/Hib réduira le nombre d'injections administrées aux enfants. Bien que son prix ne soit pas encore connu au moment de publier ce bulletin, il s'apparentera fort probablement à celui de Pentacel (vaccin semblable), dont le prix s'élève à 190 \$ environ. Même si la couverture des vaccins varie d'un régime à l'autre, Infanrix IPV/Hib ne devrait avoir qu'un impact minimal sur les régimes de médicaments privés.

Sensipar [*Sen-si-par*] (30 mg, 60 mg et 90 mg de cinacalcet), comprimé oral vendu par Amgen Canada Inc. Premier médicament de la nouvelle classe thérapeutique des calcimimétiques, Sensipar est indiqué pour le traitement des patients ayant des taux de calcium et de phosphore sanguins élevés en raison d'une maladie rénale chronique. Au Canada, 85 % des 20 000 patients sous dialyse souffrent de cette affection. La dose initiale de Sensipar est de 30 mg une fois par jour et elle peut être augmentée jusqu'à 180 mg au besoin. Son coût quotidien varie entre 11 \$ et 64 \$. Alors que d'autres médicaments actuellement sur le marché ne réussissent qu'à soulager les symptômes, Sensipar présente l'avantage majeur de traiter la maladie et d'agir directement sur son évolution, aidant ainsi à prévenir diverses complications touchant le cœur, le système immunitaire (capacité du corps de combattre l'infection) et le système nerveux. On prévoit que l'impact de Sensipar sur les régimes de médicaments privés dans leur ensemble sera minimal.





Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de septembre 2004

page 2



Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires

Tiazac XC [*Tia-zak*] (120 mg, 180 mg, 240 mg, 300 mg et 360 mg de diltiazem), comprimé oral à libération prolongée fabriqué par Biovail Pharmaceuticals Canada. Tiazac XC est une nouvelle préparation de diltiazem, déjà sur le marché sous différentes formes pharmaceutiques. Tiazac XC est libéré sur une période de 24 heures afin de maîtriser l'hypertension (tension artérielle élevée) pendant toute une journée et une dose supplémentaire est libérée le matin, lorsque la tension artérielle est à son plus haut niveau et que la plupart des incidents cardiaques surviennent. Dans la population générale, la prévalence de l'hypertension est élevée et augmente avec l'âge. Le prix de Tiazac XC est comparable à celui du diltiazem générique et n'aura vraisemblablement qu'un impact minimal sur les régimes de médicaments privés.

Cyclessa [*Cy-kles-sa*] (0,1/0,025 mg + 0,125/0,025 mg + 0,15/0,025 mg de desogestrel/ d'éthinylestradiol), comprimés oraux combinés vendus par Organon Canada Ltée. Cyclessa est un nouveau contraceptif oral triphasique. L'usage des contraceptifs oraux est très répandu parmi les femmes en âge de procréer pour le contrôle des naissances. Appartenant à la nouvelle génération de contraceptifs oraux, Cyclessa comporte une dose d'hormones moins élevée que n'en contenaient les contraceptifs de la génération précédente. Il est tout aussi efficace et présente moins d'effets secondaires, tels le gain de poids, la nausée, les maux de tête et les sautes d'humeur. Son prix est actuellement inconnu, mais on s'attend à ce qu'il se compare à celui d'autres agents semblables, comme Alesse, qui coûte 11,70 \$ par cycle en Ontario. L'impact de Cyclessa sur les régimes de médicaments privés devrait être minimal.

Vfend [*Vi-fènn-dè*] (comprimés de 50 mg, 200 mg et flacon de 200 mg de voriconazole), comprimé oral et perfusion intraveineuse fabriqués par Pfizer Canada Inc. Vfend est un nouvel antifongique à large spectre (il combat les infections à champignons). La forme administrée par perfusion sert à traiter les cas graves d'aspergillose invasive et d'autres infections fongiques invasives. Quant au comprimé oral, il est indiqué pour le traitement de la candidose de l'œsophage, à raison d'un comprimé de 200 mg aux 12 heures. Il est comparable à Diflucan, autre antifongique sur le marché. Les effets secondaires de Vfend comprennent des troubles de la vue légers et transitoires, des troubles hépatiques et des réactions cutanées. Son prix est actuellement inconnu. Sous sa forme injectable, Vfend sert à traiter les patients gravement malades qui sont hospitalisés; aussi a-t-il été classé dans la catégorie des médicaments d'hôpital (H) et ajouté à la liste du Programme de médicaments administrés en milieu hospitalier de ESI Canada. Par conséquent, le médicament n'aura aucun impact sur les régimes de médicaments privés qui utilisent ce programme. On s'attend à ce que la forme orale n'ait qu'un impact minimal.

Nouvelle indication :

Trileptal [*Tri-lep-tal*] (comprimé oral de 150 mg, 300 mg, 600 mg et solution de 60 mg/ml d'oxcarbazépine), fabriqué par Novartis Pharmaceuticals Canada Inc. Il servait auparavant à traiter les crises partielles (forme d'épilepsie), administré en monothérapie ou en traitement d'appoint aux adultes et uniquement en traitement d'appoint aux enfants de plus de six ans. Selon sa nouvelle indication, Trileptal peut maintenant être administré en monothérapie aux enfants de plus de six ans, à raison de deux fois par jour suivant une dose qui sera adaptée en fonction des résultats obtenus. Environ 300 000 personnes souffrent d'épilepsie au Canada, dont 67 % de crises partielles. L'impact de cette nouvelle indication sur les régimes de médicaments privés devrait être minimal.

Auteure : Martine Carboneau, B.Pharm., M.Sc.
Rédacteur en chef : Steve Semelman, B.Sc.Pharm., Pharm.D.

Volume 6
N° 14

12 oct.
2004



ESI CANADA®

www.esi-canada.com